



Vertus, le 23 mai 2017

à

Monsieur le Président du Conseil Départemental
Des Ardennes

La Secrétaire Académique
www.aeti-ac-reims.com

Monsieur,

Comme vous le savez, les Adjoints Gestionnaires se retrouvent de plus en plus faces à de grosses difficultés de management liées aux nombreuses restrictions médicales des agents territoriaux.

La visite médicale qui est une obligation pour les agents, devient le moment privilégié pour obtenir des restrictions d'ordre médical.

Les collègues Adjoints Gestionnaires ont à cœur de donner de bonnes conditions de travail à tous leurs personnels. Dans l'intérêt des personnes et du service public, les Adjoints Gestionnaires n'attendent pas d'avoir le retour des visites médicales pour aménager les postes de travail des agents lorsqu'ils en ont connaissance au préalable.

Cependant, les aménagements ont une limite et au vu des listes de restrictions par agent, il devient très compliqué d'assurer l'entretien des locaux voire même dans certains établissements le service de restauration.

Afin de vous sensibiliser sur cette problématique, il serait intéressant que vous puissiez constater dans les établissements les difficultés existantes.

Aussi nous serions favorables à la mise en place d'un groupe de travail composé de votre collectivité, des services de la médecine du travail et d'un groupe d'adjoints gestionnaires volontaires.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

La Secrétaire Académique,

Nacima Farès

Nacima FARES – 49 B avenue Bammental 51130 VERTUS
Tél : 07 83 61 13 90
courriel : nacimafares51@gmail.com

